

Covid-19. Protocole sanitaire : la colère monte dans les lycées du Havre

Christophe FREBOU

2 minutes

Article réservé aux abonnés

Education. La situation se tend dans plusieurs établissements du secondaire autour de la question du protocole sanitaire face à l'expansion du Covid. A Jules Le-Cesne, les professeurs ont activé leur droit de retrait.

Publié le 05/11/2020 à 20:03

Mis à jour le 05/11/2020 à 20:03

Temps de lecture : 1 minute

«Les cours de votre enfant seront suspendus jusqu'à nouvel ordre. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation via l'Espace numérique de travail». Ce message, l'administration du lycée professionnel Jules Le-Cesne l'a fait parvenir jeudi 5 novembre à la mi-journée à l'ensemble des parents d'élèves, faute de pouvoir en assurer l'accueil.

Impossible, depuis hier dix heures, de pouvoir remonter en salle de classe, faute de professeur. C'est à cette même heure

qu'une soixantaine d'entre eux ont effectivement décidé d'activer leur droit de retrait, laissant les élèves présents dans l'établissement se concentrer dans le hall avant de pouvoir à partir de 11h30, prendre leur repas puis rentrer chez eux, attestation en poche et masque sur le nez.



A partir de 1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

Christophe Frebou

Journaliste, agence locale du Havre

c.frebou@paris-normandie.fr

Devenez membre et profitez de l'actualité en illimité sans publicité

Je me connecte

Non merci